

BP JEPS spécialité éducateur-trice sportif-ve Mention activités physiques pour tous (APT)



Métiers et emplois visés :

Les activités s'exercent dans le cadre de structures diverses suivant la mention . Elles relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations), ainsi que du statut de travailleur indépendant. L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques
- d'associations, notamment sportives
- d'établissement d'activités physiques et sportives divers
- d'une façon générale, de toute structure dont l'objet est la promotion d'une ou de plusieurs activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, ...)

Il/elle peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire . Moniteur Éducateur sportif Coach , entraîneur

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Former un professionnel de l'animation sportive. L'éducateur-trice sportif-ve exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées, dans le cadre de leur projet global d'animation. Le titulaire du Brevet Professionnel – mention APT réalise des prestations visant :

- Le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être,
- La découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics,
- L'éducation à la citoyenneté,

Le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable. Les interventions du-de la titulaire de la mention « activités physiques pour tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. L'éducateur-trice sportif-ve possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.

Contenu de la formation :

- Concevoir, évaluer et mettre en œuvre un projet d'animation ;
- Connaître et animer différents publics ;
- Communiquer (expression écrite / orale) ;
- Gérer un projet d'animation ;
- Acquérir des connaissances techniques des Activités Physiques pour Tous ;
- Maîtriser les connaissances techniques à l'action pédagogique.

Méthodes et outils pédagogiques :

Contrôle en cours de formation permettant l'acquisition d'unités capitalisables.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

665 heures

Durée indicative en entreprise :

555 heures

Pré-requis :

Niveau III (BEP) ou IV (BAC) - Pratique Sportive – Expérience dans l'animation (bénévole ou salarié)

Modalités d'admission :

Dossier de candidature - Entretien individuel préalable à l'entrée en formation. Tests de positionnement.

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Financement :

Financement individuel
Financement sur fonds publics

Éligible au CPF

Code CPF : 241146

Tarif de référence :

15 euros/heure

Lieu(x) de formation :

Évreux

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Nicolas Ruffin
Téléphone : 02 32 38 81 73
Courriel : nicolas.ruffin@ac-normandie.fr